

50€
D'ÉCONOMIES⁽¹⁾

399€⁹⁹
dont 2 € d'éco-participation
L'unité
Prix payé en caisse
Soit

349€⁹⁹
Remise Fidélité déduite



10X SANS FRAIS

40€⁰⁰ / MOIS

9 x 40,00 € - 1 apport : 40,00 €
TAEG fixe : 0%
Montant total dû : 359,99 €

70€
DE REMISE IMMÉDIATE

~~399€⁹⁹~~

329€⁹⁹
dont 2 € d'éco-participation
L'unité

Redmi Note 13 Pro
Réf. : RN13PRO5G8Z56N
• Processeur Snapdragon® 7s Gen 2
• Batterie 5100 mAh



5G

128 Go Mémoire

6 Go de Ram

D.A.S.⁽²⁾ 0,436 W/kg

6,6" Appareil photo 50:8:5 mégapixels



256 Go Mémoire

8 Go de Ram

D.A.S.⁽²⁾ 0,999 W/kg

6,67" Appareil photo 200 mégapixels

5G

16€⁹⁹
dont 0,01 € d'éco-participation

Clé USB 3.0 64Go
Réf. : USB 3.0 Cruzer ultra 64Go
Existe aussi en 16 Go à **7,99 €**, en 32 Go à **12,99 €**, en 128 Go à **24,99 €**, en 256 Go à **39,99 €** et en 512 Go à **59,99 €**
Garantie légale 2 ans

Vitesse de transfert jusqu'à 10 fois plus rapide



SanDisk

15€
DE REMISE IMMÉDIATE

Disque dur externe 1To
Réf. : CANVIO READY 1To
Existe aussi en 2To à **94,99 € - 10 €** de remise immédiate, soit **84,99 €** et en 4To à **139,99 € - 15 €** de remise immédiate, soit **124,99 €**
Garantie légale 2 ans

~~74€⁹⁹~~

59€⁹⁹
dont 0,06 € d'éco-participation



TOSHIBA

4 Go Mémoire

64 Go Disque dur SSD

50€

DE REMISE IMMÉDIATE



~~249€⁹⁹~~

199€⁹⁹
dont 0,36 € d'éco-participation

PENSEZ-Y !

GARANTIE PANNE

+ 3 ANS

Ordinateur portable
Réf. : NX.AWFEF.002
• Processeur MTK MT8183 Octa-core
Garantie légale 2 ans



⁽¹⁾ Voir conditions en page 50 du catalogue. Le prix «Remise Fidélité déduite» indiqué correspond au prix auquel vous revient le produit en tenant compte du montant de la Remise Fidélité créditée sur votre Carte Carrefour et utilisable immédiatement après vos achats. Le contrat d'assurance collective de dommages « Garantie Remplacement Pack Premium +3 ans » est souscrit par Carrefour Hypermarchés auprès de CARMA, entreprise régie par le Code des assurances, S.A au capital de 23 270 000€-RCS Evry 330 598 616 - ZAE Saint Guénault, 1 rue Jean Mermoz - 91000 EVRY-COURCOURONNES.

⁽²⁾ Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 2 W/kg pour la tête et le tronc et de 4 W/kg pour les membres.